

Concours So'SPIE – « Gagnez un BONGO Adrénaline pour 2 personnes »

1. Le concours est organisé par SPIE Belgium, dont le siège social est établi Rue des Deux Gares 150-152, 1070 Bruxelles.
2. SPIE Belgium se réserve le droit de modifier, de remettre, de réduire ou d'annuler le concours si les circonstances le réclament.
3. Aucune correspondance (lettre, e-mail et/ou communication téléphonique) ne sera échangée à propos de ce règlement, de l'organisation ou du résultat du concours. Toutes les communications ou publications supplémentaires concernant le concours seront considérées comme point du présent règlement. Les décisions de SPIE Belgium sont sans recours.
4. Toute personne physique qui habite en territoire belge peut participer au concours.
5. Les conditions particulières de participation sont exposées dans le concours même. Ces conditions particulières complètent les présentes conditions générales. En cas de conflit ce sont les conditions particulières qui prévalent. Il n'existe aucune obligation d'achat pour participer au concours, sauf si stipulé autrement.
6. Les cadeaux gagnés ne pourront en aucun cas être échangés contre leur contre-valeur en espèces ou un autre gain en nature. Le prix n'est attribué ou remis qu'au gagnant, qui, à cette fin, peut être demandé de prouver son identité.
7. A moins que ce ne soit pas indiqué autrement dans la description du concours, chaque participant ne peut participer qu'une seule fois.
8. En cas d'abus, mystification ou fraude, La société se réserve expressément le droit d'exclure le(s) participant(s) impliqué(s) de ce concours et/ou des autres concours de La société.
9. Par sa participation au concours, le participant consent automatiquement et sans réserve que son nom, adresse et, le cas échéant, photo, ainsi que son identification comme participant ou gagnant, soient publiés par La société. Il renonce à tous ses droits à ce sujet.
10. L'article 4 § 1 de la Loi du 8 décembre 1992 relative à la Protection de la Vie Privée s'applique aux données à caractère personnel des participants. Ces données seront reprises dans un fichier d'adresses qui peut être mis à la disposition des tiers et/ou qui peut être utilisé de façon interne ou dans le cadre d'actions commerciales ("direct marketing"). Le participant dispose à tout moment d'un droit d'accès, de correction et d'opposition quant à ces données.
11. Par sa participation au concours, le participant accepte ce règlement entièrement et sans condition.